

APPEL À CANDIDATURES

Comité Directeur du 4 juin 2018

➤ Tribunal National de Discipline et d'Arbitrage :

Afin de compléter le Tribunal National de Discipline et d'Arbitrage, un (1) poste est à pourvoir pour la fin de la mandature 2016-2020.

Modalités de candidature :

Les candidatures, accompagnées du bulletin de casier judiciaire n°3, doivent être adressées au siège de la Fédération, 74 avenue Parmentier 75011 PARIS, au moins trente jours avant la date fixée pour l'élection, par pli recommandé avec demande d'avis de réception, soit au plus tard le 5 mai 2018 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Informations complémentaires :

Le membre du Tribunal National de Discipline et d'Arbitrage sera élu lors du Comité Directeur du 4 juin 2018.